

Règlements du Concours Rêve Sportif

1. Ce concours est réservé aux joueurs inscrits officiellement dans l'une des ligues intra du PEPS à l'automne-hiver 2018-2019 (basketball, hockey glace, volleyball, soccer ou hockey cosom).
2. Une seule participation par personne.
3. Pour participer, vous devez vous rendre sur la page Facebook des ligues intra (@IntraPEPS) et suivre les instructions :
 - 1) Commentez la publication du concours en y indiquant votre sport et le nom de votre équipe aux ligues intra (2018-2019)
 - 2) Aimez la publication du concours
4. Le concours se termine le 31 janvier 2019 à 23h59.
5. Le gagnant sera choisi au hasard parmi les participants du concours. Le tirage se fera le 1^{er} février 2019 au PEPS de l'Université Laval. Nous contacterons le gagnant personnellement.
6. Le gagnant se verra attribuer un voyage de hockey (LNH) pour deux personnes à Montréal, incluant :
 - Le transport aller-retour en autocar de luxe
 - Deux billets pour le match de hockey Canadiens de Montréal vs Sabres de Buffalo
 - Prix de présence et animation
7. Le gagnant sera dévoilé sur la page Internet des ligues intra du PEPS de l'Université Laval (www.peps.ulaval.ca/intra)
8. Le prix sera expédié au gagnant le lendemain de sa nomination.
9. La direction du programme des ligues intra incluant les membres du Comité sportif n'ont pas le droit de participer au concours.
10. Un différend quant à l'organisation ou à la conduite d'un concours publicitaire peut être soumis à la Régie des alcools, des courses et des jeux afin qu'il soit tranché. Un différend quant à l'attribution d'un prix peut être soumis à la Régie uniquement aux fins d'une intervention pour tenter de le régler.